



Organiser la prévention des risques de collision entre les engins et les piétons

Limitez les risques de collisions en organisant les flux et en aménageant les espaces de circulation dans votre entreprise.

⊕ Organisez les flux de circulation des piétons et des engins

- Supprimez la présence des piétons là où elle n'est pas indispensable.
- Séparez les flux de circulation entre les engins et les piétons, de préférence à l'aide de barrières physiques.
- Évitez les croisements de flux et l'empiètement des circulations sur les espaces de stockage et sur les espaces de travail (y compris pour des opérations de maintenance).
- Instaurez un plan de circulation et diffusez-le.
- Limitez la vitesse de circulation des engins.
- Rédigez un protocole de sécurité avec chaque entreprise de transport intervenant sur le site, précisant les règles de circulation.
- Sécurisez une zone pour l'accueil des chauffeurs pendant les phases de chargement-déchargement.



+ Améliorez la visibilité dans les espaces de circulation

- Assurez un niveau d'éclairage suffisant et non éblouissant en intérieur comme en extérieur.
- Mettez en place une signalétique permettant l'identification des différents types et sens de circulation.
- Équipez les zones de manœuvres de dispositifs éliminant les angles morts (miroirs de sécurité).
- Choisissez les engins présentant la meilleure visibilité avant et arrière possible pour le conducteur.
- Mettez à disposition et faites porter des vêtements à haute visibilité aux salariés et aux intervenants extérieurs (bandes réfléchissantes).

+ Formez les salariés à la conduite

- Organisez la formation des salariés à l'utilisation des engins.
- Délivrez une autorisation de conduite pour les engins concernés : vérifiez l'aptitude médicale, contrôlez les connaissances et le savoir-faire, notamment par le Caces, et informez sur les instructions à respecter.



POUR ALLER PLUS LOIN

Documents INRS disponibles sur www.inrs.fr :

- Conception de l'organisation des circulations et des flux dans l'entreprise, ED 6002

- Conception des lieux et des situations de travail, ED 950

- Vidéo Napo dans... Circulez y'a tout à voir !, DV 0393

- Dossier Les collisions engins – piétons, Travail & sécurité n°744

Sites web :

www.inrs.fr
www.ameli.fr